



LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

(Unité fonction publique)

Le 31 mai 2016

L'employeur demande la récusation du médiateur!

Aux avocats et notaires de l'État québécois,

La séance de médiation du 30 mai qui était prévue dans le cadre de la négociation des conditions de travail des avocats et notaires de l'unité fonction publique n'a malheureusement pas été aussi productive que nous l'aurions souhaité.

En effet, cette rencontre a débuté par une requête de l'employeur demandant la récusation du médiateur, M. Jean-Luc Déchêne, lequel avait pourtant été nommé par le ministère du Travail. L'employeur a fait part de son malaise du fait de la présence de M. Déchêne à la table de discussions concernant les conditions de travail des médiateurs-conciliateurs dont il est l'un des représentants.

Informé de cette situation le matin même de la séance de médiation, le ministère du Travail a décidé de procéder au remplacement de M. Déchêne afin d'éviter toute apparence de partialité. Le nouveau médiateur est M. Jean Nolin. Ce dernier a confirmé être disponible aux prochaines dates qui avaient été convenues avec son prédécesseur.

Ainsi, les rencontres de médiation devraient se poursuivre comme prévu à compter du 17 juin prochain. Nous entendons toujours y prendre part sérieusement en vue d'en arriver à une entente avec l'employeur.



Les avocats et notaires
de l'État québécois